



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES :
POINT DE SITUATION – 13 NOVEMBRE 2023 – 10h30**

Arras, le 13 novembre 2023

Conformément aux prévisions, les précipitations ont repris dans la nuit et gagnent dorénavant en intensité. La Hem, la Lys-Plaine, la Canche et l'AA sont sous tension et placées en vigilance orange crues. Le département a également été placé ce matin en vigilance jaune pluie inondation, vents et vagues submersion.

Bilan chiffré :

- **8** interventions (pompage, mise en sécurité, déblayage, reconnaissance) ont été réalisées cette nuit. Aucune évacuation n'a été menée.
[pour mémoire 2 282 interventions et 1 355 évacuations ont été effectuées depuis le 6/11].
- **4** blessés sont recensés (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- **7 200** personnes connaissent toujours des restrictions d'usage de l'eau au sein de plusieurs communes situées sur les secteurs de Samer et de Doudeauville. La situation devrait perdurer jusqu'en milieu de semaine.
- **600** foyers sont privés d'électricité, dont **450** dans l'Audomarois, **150** dans le Calaisis (inondation d'un poste de distribution à Guines) et **100** dans le Boulonnais.
- **5 000** clients sont impactés en relai mobile. **2 800** clients sont par ailleurs touchés en relai fibre, fixe et ADSL.
- **50** axes routiers restent coupés.

Focus sur les interventions marquantes de la nuit :

- Le nombre d'appels reçus par les sapeurs-pompiers a considérablement chuté et aucune intervention significative n'a eu lieu la nuit dernière. La solidarité s'organise dans chaque commune.
- Les secteurs sous tension se situent toujours dans l'Audomarois, le Bas Pays Béthunois et le Montreuillois.
- Les reconnaissances terrestres et aériennes des sapeurs-pompiers se poursuivent pour surveiller l'évolution des cours d'eau. Des reconnaissances menées par le conseil départemental sur l'état des routes sont également en cours.
- Les forces de l'ordre accordent une attention spécifique aux habitations qui ne sont pas occupées pour éviter les vols.

Rappel des autres mesures mises en oeuvre:

Mesures générales

- Maintien de la fermeture des établissements scolaires jusqu'au mardi 14 novembre inclus en raison des conditions météorologiques, de l'état des réseaux routiers communaux et départementaux ainsi que des dégâts survenus dans certains établissements scolaires. **279** communes sont concernées par cette fermeture: **300** écoles publiques, **27** collèges, **12** lycées, **1** établissement régional d'enseignement adapté et **48** établissements privés. Ces établissements ne dispensent pas d'enseignement, mais les élèves peuvent y être accueillis à

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

chaque fois que cela s'avère nécessaire, notamment pour les parents sans solution de garde. Un plan de continuité pédagogique est également mis en oeuvre par les services de l'Education Nationale.

- Déploiement inédit de pompes sur les secteurs stratégiques : 43 320 m³/h pompés en temps réel par les sapeurs-pompiers permettent d'accélérer les rejets à la mer (Calais) et de soulager les retenues d'eau qui sont fragiles (Cuinchy, Haut Meldyck, ...). Un dispositif d'assistance à personne via des pompes mobiles est également mis en oeuvre par les sapeurs-pompiers à destination des particuliers, des entreprises et des exploitants agricoles.
- Maintien d'une surveillance renforcée des digues et des bassins. Une attention particulière est toujours portée à la digue d'Estrée-Estrevelle, à la digue de la Haute-Meldyck et au bassin d'Ecame.
- Prise en compte des personnes vulnérables. Depuis le 6 novembre, **52** d'entre elles ont été prises en charge par l'ARS dans un hébergement dédié.
- Prise en compte spécifique des sites SEVESO situés dans le département.
- Activation d'une salle de crise 24h/24 à la préfecture.

Mesures spécifiques dédiées aux élus et aux professionnels

- **155** dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été déposés par les communes et traités par la préfecture.
- Une cellule dédiée aux entreprises et une autre consacrée aux exploitants agricoles sont mises en oeuvre. **50** dossiers relatifs à l'activité partielle ont été déposés et instruits par la DDETS.
- Depuis ce matin, un accueil téléphonique est accessible du lundi au vendredi (8h30 à 17h30), afin de permettre une écoute et un accompagnement des élus dont les communes sont concernées par les inondations. Assuré par des professionnels soignants du CH d'Arras, cet accueil permettra à tout élu concerné par les inondations et qui le souhaiterait de bénéficier d'une écoute et d'un appui psychologique. Un dispositif similaire est mis en place par la MSA à destination des exploitants agricoles.